

## **LE PTTA (PROJET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES AUX AGRICULTEURS) EN ACTION**

### *1. Informations Générales*

<b>No Projet</b>	HA-L1059
<b>No de contrat</b>	2562/GR-HA
<b>Date signature</b>	27 septembre 2011
<b>Clôture</b>	15 octobre 2016
<b>Éligibilité</b>	07-Nov-2012
<b>Agence d'Exécution:</b>	MARNDR, à travers une Unité d'Exécution
<b>Budget</b>	US\$ 40.000.000
<b>Partenaires financiers</b>	BID : US\$ 15.000.000 et GAFSP: US\$ 25.000.000

### *2. Objectifs du projet*

- Contribuer à l'amélioration des niveaux de sécurité alimentaire et des revenus agricoles moyens des petits exploitants, notamment dans la région Nord d'Haïti.
- Contribuer au renforcement de la capacité du MARNDR à assurer la fonction de régulation et de contrôle du secteur des semences

### *3. Principaux bénéficiaires*

Au total, 30,000 bénéficiaires ciblés ont effectivement accès au système d'incitations et bénéficient à ce titre de l'assistance financière non remboursable prévue pour couvrir 15.000 hectares.

#### 4. *Composantes du projet*

**Deux composantes techniques:**

**(i) Promotion de l'adoption d'une technologie agricole améliorée et durable (33 millions US\$)**

Dans le cadre de cette composante, des incitations (appuis financiers directs) sont octroyées aux agriculteurs par le biais de bons d'achat (coupons ou vouchers) qui leur permettront d'acquérir auprès de fournisseurs agréés les biens et services agricoles nécessaires pour l'adoption de paquets techniques à la fois capables de générer des revenus et de protéger les ressources en sols et en eau.

Les filières ciblées sont : le café, le cacao, les fruits (agrumes, ananas, figue-banane, banane plantain, noix de cajou), les céréales (riz et maïs), les tubercules (igname, manioc et patate), les cultures maraîchères (oignon, tomate, piment, carotte et betterave).

**(ii) Renforcement du Service National Semencier, pour la mise en œuvre de sa fonction normative et de contrôle (2 millions US\$)**

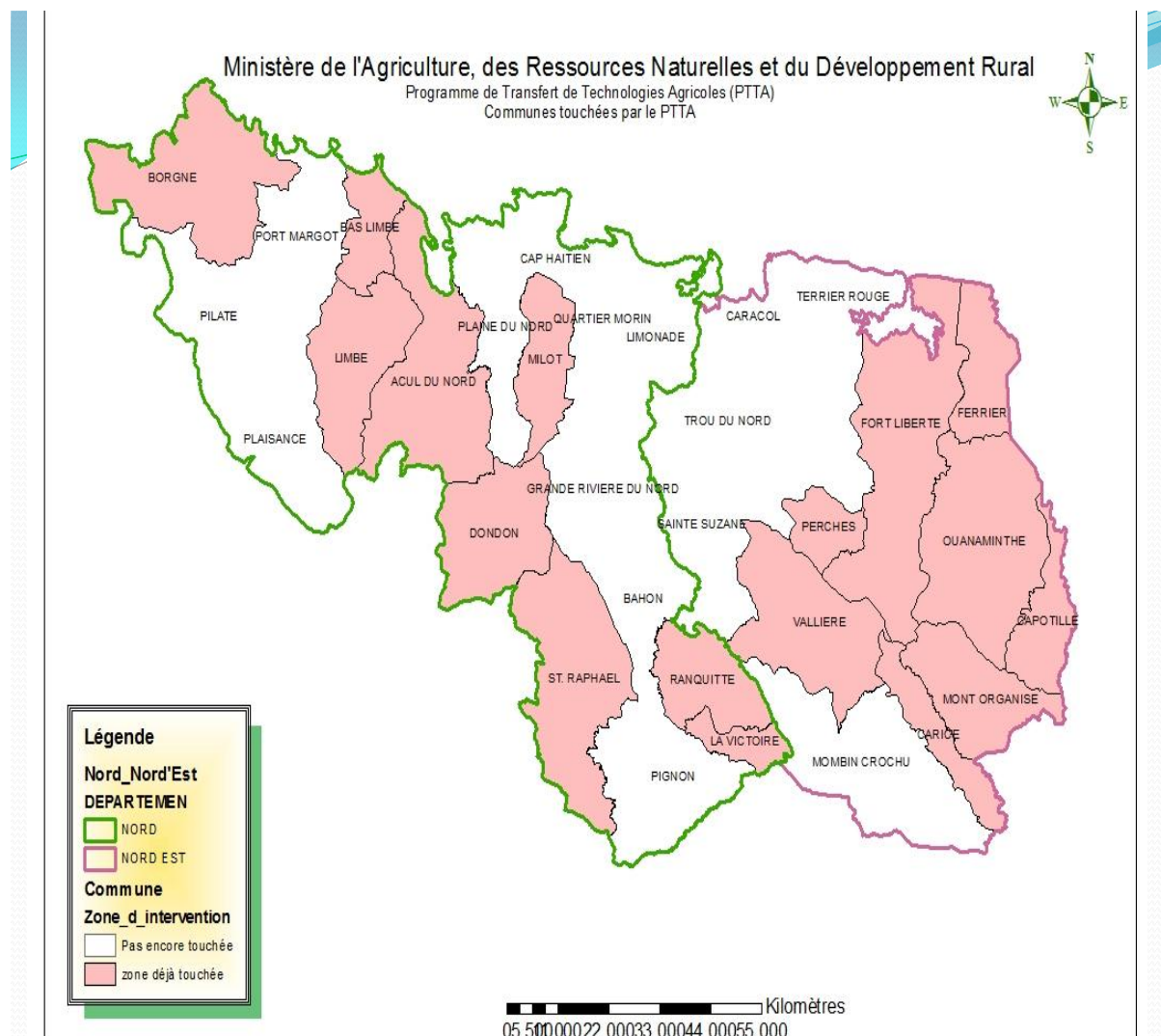
#### 5. *Principes généraux d'intervention*

- Logique de subvention de la demande, permettant un ciblage plus efficient des bénéficiaires et le renforcement du réseau privé d'approvisionnement en intrants
- Les incitations sont accordées aux exploitants de façon individuelle et ayant satisfait aux critères définis
- Appel au secteur privé pour la fourniture de biens et services, et à des prestataires contractuels pour l'accompagnement des agriculteurs
- Appel à une entité financière (Banque Nationale de Crédit) pour l'impression des bons d'achat et la gestion des fonds des incitations

## 6. Zones d'actions du projet

Le projet concerne les départements du Nord et du Nord-est. Cependant, les activités de la composante 1 sont mises en œuvre selon un déploiement géographique progressif et par paquet technique. Elles ont démarré dans les communes de Borgne, Dondon, St Raphael, Milot (pour le département du Nord) et de Carice, Mont Organisé, Ouanaminthe, Ferrier Fort Liberté (pour le Nord-est).

Les communes d'extension (à partir du deuxième semestre 2014) sont Acul du Nord, Limbé, Bas Limbé, Plaisance, Ranquite, La Victoire, Pignon, (Nord) ; Capotille, Perches, Vallières (Nord-est). et récemment Marmelade dans le département de l'Artibonite.



## ***7. Principales réalisations au 30 juin 2015***

### ***Pour la Composante 1***

- 35.000 agriculteurs inscrits dans le registre national d'agriculteurs
- Environ 400 fournisseurs locaux enregistrés (dont environ 300 ont déjà fait des transactions avec le projet)
- Montant des vouchers imprimés à date: **530.347.745 Gourdes** (11 millions US\$), en faveur de **17.947 agriculteurs et agricultrices**
- **13.364 agriculteurs** (36% de femmes) ont reçu des incitations, via des vouchers, pour les filières riz, café, cacao, jardin agro-forestier et maraichage dans une quinzaine de communes du Nord et du Nord-est et sur une superficie de près de 6.000 hectares
- Montant des vouchers payés à date aux fournisseurs: **297.671.947 Gourdes** (environ 6.3 millions US\$)
- Manuel d'incitations en cours d'actualisation pour tenir compte des leçons de l'expérience

### ***Pour la composante 2***

- Démarrage des travaux de construction du laboratoire de contrôle de qualité de semences à Tamarinier
- 3 Cadres en formation (niveau maîtrise) en France et en Espagne, dans le sous secteur semencier
- Elaboration d'une version provisoire d'un Avant projet de loi sur le statut de l'exploitant agricole. Processus lancé pour produire la version finale.
- Contrat de services signé avec la FAO pour l'élaboration d'une Politique et stratégie nationale pour le sous secteur semencier

## ***8. Perspectives pour le temps restant de l'année 2015***

- Octroi d'incitations à environ 10.000 nouveaux agriculteurs dans une vingtaine de communes, pour les paquets techniques: café, cacao, riz, jardins agro-forestiers, patate douce, cultures maraichères, agrumes, lots boisés, équipements (motopompe, attelage...)

- Montant à investir: 475.2 millions Gourdes (10 millions US\$)
- Poursuite des travaux de construction du laboratoire de contrôle de qualité de semences
- Acquisition de matériels de laboratoire
- Financement formation pour 2 autres cadres dans le domaine semencier
- Elaboration d'une Politique et stratégie nationale pour le secteur semencier (avec appui FAO)